

## Fraternité pour aujourd'hui

*La vie monastique, expérience pour une société autre*

« Personne ne cherchera son intérêt à lui, mais plutôt celui des autres. Les moines auront entre eux un amour sans égoïsme, comme les frères d'une même famille. » (Règle de saint Benoît 72, 7-8)

C'est à Pentecôte 1970 que la communauté des bénédictines de La Rochette s'installe à Belmont-Tramonet. Ces cinquante années dans l'avant-pays savoyard sont riches de la fécondité que le Seigneur donne à cette communauté.

Cet anniversaire est l'occasion de mesurer comment la vie monastique qui s'appuie sur la Règle de saint Benoît peut interroger la vie en société et donner quelques repères solides.

La perspective retenue est celle de la fraternité à construire pour aujourd'hui. Trois axes sont privilégiés pour mener cette réflexion : l'accueil de l'hôte ; la célébration liturgique ; le rapport au travail.



### Renseignements

Toutes les conférences du colloque se tiendront à la salle des fêtes « Maison des Marronniers » à Belmont-Tramonet.

Les différents offices et les messes sont célébrés dans l'église de l'Abbaye.

Les repas sont pris à l'Abbaye et l'hébergement se fait à l'Abbaye et auprès de structures voisines.

### Frais d'inscription au colloque :

- 50 € participation à l'intégralité du colloque
- 30 € participation uniquement le samedi matin ou le samedi après-midi
- libre participation à la table ronde du dimanche

### Frais de repas et d'hébergement :

- Repas de midi : 17 €
- Repas du soir : 12 €
- Hébergement : 30 € / nuit

**Abbaye de la Rochette**  
945 route du Village  
73330 Belmont-Tramonet

04 76 37 75 37  
larochette2020@abbayedelarochette.fr

[www.abbayedelarochette.fr](http://www.abbayedelarochette.fr)



Autoroute A43 (Lyon-Chambéry) sortie 11 (3 km)  
Gare SNCF à Pont-de-Beauvoisin (6 km)

Abbaye  
bénédictine de  
la Rochette

Belmont-Tramonet

**Fraternité  
pour  
aujourd'hui**  
**La vie monastique,  
expérience pour  
une société autre**

**30 – 31 mai 2020**

## Samedi 30 mai 2020

9 h 00 Introduction du colloque

### Accueillir l'autre différent

L'accueil de toute personne qui frappe à la porte de l'Abbaye, comme on accueillerait le Christ, est, pour les bénédictins et les cisterciens, une tradition essentielle inscrite dans la Règle de saint Benoît

- Frère Marco (*cistercien de Tamié*)

11 h 30 Messe

14 h 30 Célébrer Dieu en communauté

La Parole de Dieu et sa célébration liturgique travaillent la communauté et contribuent à l'élaboration d'un monde conforme au projet de Dieu

- Sœur Dominique (*bénédictine de Maumont*)

### Une société autre : s'ouvrir ensemble à l'inconnu

Dans sa Règle, saint Benoît articule travail et prière, la finalité du travail étant une façon concrète de collaborer à l'œuvre du Créateur

- Benoit-Joseph Pons (*théologien, économiste, membre de la chaire Jean Bastaire – UCLy*)

18 h 00 Vêpres

20 h 15 Témoignages de quelques bénédictines de l'Abbaye de La Rochette

21 h 00 Vigiles de Pentecôte

## Dimanche 31 mai 2020

8 h 20 Laudes

9 h 00 Temps de Lectio Divina

11 h 00 Messe présidée par Mgr Philippe Ballot, archevêque de Chambéry, évêque de Maurienne et Tarentaise

14 h 30 Table ronde

Frère Marco, Sœur Dominique, Benoit-Joseph Pons (*intervenants de la veille*)  
Mère Marie (*abbesse de La Rochette*)  
Jean-Paul Gandin (*oblat de La Rochette*)

Intervention de Mgr Ballot

Conclusion du colloque

17 h 30 Vêpres

*Tout le monde est invité à vivre l'ensemble des propositions. Il est aussi possible de participer seulement à l'une ou l'autre*



## Bulletin d'inscription

à télécharger sur [www.abbayedelarochette.fr](http://www.abbayedelarochette.fr)  
et à envoyer à l'Abbaye avant le 15 mai 2020

Nom .....

Prénom .....

Adresse .....

Commune .....

Code postal .....

Téléphone .....

Mail .....

### S'inscrit au colloque des 30 et 31 mai 2020

et participera à :

- l'intégralité du colloque [ 50 € ]
- la conférence du sam. matin [ 30 € ]
- la conférence du sam. ap.-midi [ 30 € ]
- la table ronde du dim. ap.-midi

Prendra les repas (*cocher les cases correspondantes*)

- samedi 30 mai midi
- samedi 30 mai soir
- dimanche 31 mai midi

Demande à être hébergé

- Vendredi soir  OUI  NON
- Samedi soir  OUI  NON

*En faire la demande avant le 30 avril pour être certain que nous puissions vous trouver un hébergement. Merci !*

Les frais d'inscription sont à verser à l'inscription  
– à l'ordre de 3AR

Les frais de repas et d'hébergement se régleront sur place.